



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2021

Date de convocation et d'affichage : 11 février 2021

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 18 h 45.

Présents :

BACHMANN Jean-Marie	GACHOWSKI Jacques	MARTY Rémy
BAROIN François	GARNERIN David	MEIRHAEGHE Jean-François
BAUDOUX Bruno	GARIGLIO Elisabeth	MEIRHAEGHE Sonia
BAZIN-MALGRAS Valérie	GAURIER Claude	MENNETRIER Nicolas
BEAUSSIER Jean-Marie	GAURIER Marlène	MONTAGNE Jean-Jacques
BETTINGER Sylviane	GATOUILLAT Marcel	MOSER Alain
BEURY Loëtitia	GAUTHIER Anne-Sophie	NINOREILLE Francine
BILLET André	GERARD Fabien	NONCIAUX-GRADOS Véronique
BLANCHARD Dominique	GIRARD Marc	OUADAH Karima
BLANCHON David	GIRARDIN Olivier	PAUWELS Cécile
BLASCO Thierry	GONCALVES José	PETIT Christine
BLASSON Christian	GOUJARD Pascal	POIVEZ Kevin
BOICHUT Daniel	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	PORTIER-GUENIN Françoise
BOISSEAU Dominique	GROSJEAN Patrick	POTTIER Denis
BOUDADI Rachida	GUITTON Jordan	QUINTART Sylvie
BRANLE Christian	GUILLAUMET Virginie	RAGUIN Jacky
BURRI Marie-Luce	GULTEKIN Gulcan	REHN Yves
BUTAT André	GUNDALL Philippe	RENOIR Gilles
CASTEX Jean-Marie	HANDEL William	RESLINSKI Jean-François
CAFFET-VIARDOT Gaëlle	HELIOT-COURONNE Isabelle	RICHARD Sophie
CHALVET Marie-Ange	HENNEQUIN Virgil	RICHARD Vincent
CHAMPAGNE Anicet	HENRI Pascal	ROBLET Bernard
CHAMPAGNE Bernard	HIMEUR Aïcha	ROUSSELOT Nicole
CHEVALIER Bertrand	HIRTZIG Jack	ROUSSEAU Pauline
CHOISELAT Emmanuel	HONORÉ Nicolas	SAINTON Michel
COCHET Jean-Michel	HOUARD Bruno	SAUVAGE Philippe
CORNEVIN Jean-Pierre	HUBINOIS Alain	SEBEYRAN Marc
COURTOIS Jean-Christophe	JOLLIOT Marie-France	SERRA Frédéric
DAHDOUH Fadi	JOUAULT Gervaise	SIMON Eric
DA ROCHA Katia	LANDREAT Pascal	THIENOT Régis
DE VILLEMEREUIL Gérard	LANOUX Claudie	THOMAS Christine
DEHARBE Dominique	LE CORRE Marie	VIART Jean-Michel
DELAITRE Guy	LEBECQ Jérémy	VOLHUER Michel
DENIS Valéry	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	ZAJAC Anna
DESROUSSEAUX Pascal	LEDOUBLE Catherine	
DRAGON Jean-Luc	LEMELAND Caroline	
DUCHÊNE Annie	LEMELLE Flavienne	
DUQUESNOY Olivier	LEPRINCE Didier	
DUSACQ Maxime	LEQUIEN Ombeline	
FARINE Bruno	LEROY Marie-Thérèse	
FINOT Patrick	LEYMBERGER Brigitte	
FLEURET Dominique	MAGLOIRE Arnaud	
FRAENKEL Stéphanie	MALARMEY Michelle	
FRAPIN David	MANDELLI François	

Excusés et ont donné pouvoir : ABEL Jean-Pierre à BLASSON Christian, BECARD Francis à BAROIN François, BRET Marc à HELIOT-COURONNE Isabelle, SOMSOIS Hervé à GUILLAUMET Virginie, HUMBERT Christophe à POTTIER Denis, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe

Absents et excusés : VAN DE ROSTYNE Alain, CHOMAT Christophe, GRIENENBERGER Daniel, BAGATTIN Mélanie, MARTINOT Bruno.

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Ombeline LEQUIEN

DELIBERATION N°05	Espace France Services situé à Lusigny-sur-Barse – Demande de labélisation
RAPPORTEUR	Olivier DUQUESNOY

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
122	128	128		2	

Le rapport est adopté à la majorité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 FEVRIER 2021

ESPACE FRANCE SERVICES SITUE A LUSIGNY-SUR-BARSE DEMANDE DE LABELISATION

Exposé :

Le Président de la République, à l'issue du Grand Débat National, a décidé le 25 avril 2019 la mise en place d'un réseau « France Services » afin de faciliter l'accès aux principales démarches administratives du quotidien et ce, au plus près du terrain.

Le réseau France Services respecte les exigences de qualité décrites dans la charte d'engagement France Services (annexe 1) diffusée par circulaire du Premier Ministre n°6094-SG du 1^{er} juillet 2019 qui comprend :

- Le bouquet de services commun à toutes les structures,
- La présence de deux animateurs formés à l'accueil et aux procédures partenaires,
- Un espace accueil et un espace confidentiel,
- Une subvention forfaitaire de 30 000 euros au fonctionnement de la structure,

Les précédents projets France Services d'Estissac et de Saint-Lyé / Bouilly ont été labélisés au 1^{er} janvier 2020 suite au résultat favorable de l'audit et ont fait l'objet d'une annexe (modalités de gestion propre à chaque France Services) à la convention départementale France Services signée par les partenaires opérateurs, l'Etat et les porteurs de projets dont Troyes Champagne Métropole.

1 - Renforcement du maillage France Services

A/ Demande de labélisation d'un espace France Service

Afin de poursuivre l'extension du réseau « France Services » situé sur le territoire de Troyes Champagne Métropole, il est proposé d'ouvrir en avril 2021, un guichet unique situé à Lusigny-sur-Barse. Ce projet complète le maillage de services de proximité intégrés aux centres bourgs en proposant une offre de services équilibrée sur l'ensemble du territoire.

La labélisation d'une nouvelle structure et son financement au titre du FNADT et FIO est conditionnée au résultat de l'audit qui sera mené par l'Agence Nationale pour la Cohésion de Territoires (dite ANCT) et réalisé à la demande de la Préfecture de l'Aube.

B/ Localisation du service :

L'implantation du site France Services a fait l'objet d'échanges entre Troyes Champagne Métropole et la commune de Lusigny-sur-Barse. L'offre la plus favorable pour le rayonnement du service vise à intégrer France Services au cœur de la commune afin d'offrir un maximum d'interactions avec la vie citoyenne (locaux de l'ancienne Trésorerie).

Par ailleurs, Troyes Champagne Métropole dispose d'un local au sein du COSEC de Lusigny-sur-Barse, annexe du siège de l'espace France Services, permettant de proposer des animations et ateliers à destination de la population notamment en faveur de l'inclusion numérique.

C/ Horaires d'ouverture de France Services – Lusigny-sur-Barse

Les espaces France Services sont ouverts de manière régulière, a minima, 24h/semaine sur 5 jours. Afin d'harmoniser le fonctionnement des espaces France Services gérés par Troyes Champagne Métropole, il est proposé d'étendre l'amplitude d'ouverture à 35h/semaine :

Du lundi au vendredi	9h-12h	13h-17h
<i>Une fermeture du service est prévue le 3^{ème} jeudi après-midi du mois</i>		

2 - Recrutement d'un conseiller numérique dans le cadre de France Relance

La crise sanitaire a mis en lumière l'importance particulière des outils numériques au quotidien.

Le plan de relance économique « France Relance » mis en place par le gouvernement à la suite de cette crise sanitaire intègre un appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'ANCT.

Cet appel à manifestation d'intérêt permet de candidater pour devenir structure accueillante d'un conseiller numérique (en charge donc de porter le contrat de travail) en contrepartie d'une subvention de l'Etat pour aider au financement de leur formation et de leur rémunération (50 000 € par conseiller numérique sur une durée de 24 mois).

Troyes Champagne Métropole est éligible à un financement dans le cadre du présent AMI et peut donc candidater pour accueillir un conseiller numérique.

Les missions assurées par ces conseillers numériques ont pour objectif d'accompagner les français sur trois thématiques prioritaires:

- Soutenir les français dans leurs usages quotidiens du numérique
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens
- Rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne

A ce titre, l'accueil d'un conseiller numérique au sein du réseau France Services de Troyes Champagne Métropole prend tout son sens, car les missions qui lui sont dévolues constituent la pierre angulaire des Espaces France Services.

3 - Budget prévisionnel 2021 France Services Lusigny-sur-Barse

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Dépenses à caractère générales	14 600	FNADT	15000
Charge de personnel	90 000	FIO	15000
		Subvention Etat : conseiller numérique (50 000 € sur 2 ans)	25000
		Fonds propres	49 600
Total Fonctionnement	104 600		104 600

Investissement

Dépenses		Recettes	
Mobilier	7 000	Fonds propres	23 200
Informatique	10 000		
Animations (matériel informatique dédié à l'animation numérique)	6 200		
Total Investissement	23 200		23 200

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER l'ouverture d'un nouveau guichet unique dont le siège est situé à Lusigny-sur-Barse,**
- **DE SOLLICITER les services de l'Etat afin d'obtenir le label France Services de ce guichet unique et ainsi être intégré à la convention départementale « France Services » ;**

- **D'APPROUVER** les modalités de gestion de l'Espace France Services de Lusigny-sur-Barse (annexe 4 à la convention départementale) ;
- **D'AUTORISER** Troyes Champagne Métropole à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un conseiller numérique ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tout acte administratif et financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote